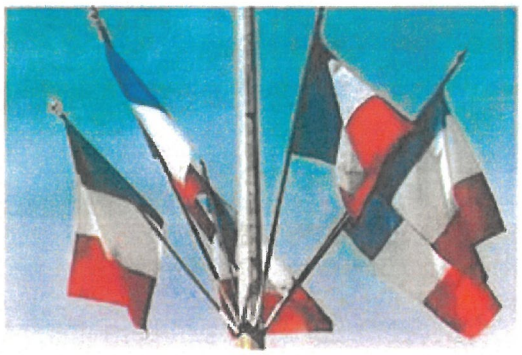


VILLE DE GRIGNAN

Grignan, le 19 octobre 2026

Le Maire,

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à assister à la cérémonie commémorative du 108ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, commémoration de la victoire et de la paix et hommage à tous les morts pour la France qui aura lieu le

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 à 11 heures.

Rendez-vous devant la mairie pour la formation du cortège qui se rendra au monument aux morts où seront déposées les gerbes.

A 10h30 une gerbe sera déposée à la stèle Pommier

A l'issue de la cérémonie, nous nous retrouverons à l'espace Sévigné (salle des fêtes) pour le verre de l'Amitié.

Je vous remercie de bien vouloir l'honorer de votre présence et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Didier LEGRAND

MAIRIE DE GRIGNAN (DRÔME)